

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de
l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception :		Dossier complet le :		N° d'enregistrement :	
---------------------	--	----------------------	--	-----------------------	--

1. Intitulé du projet							
Groupe scolaire les hauts de Balaté							
2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)							
2.1 Personne physique							
Nom				Prénom			
2.2 Personne morale							
Dénomination ou raison sociale			SEMSAMAR, agissant au nom et pour le compte de la Commune de Saint Laurent				
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale			Patrick WEIRBACK, Directeur d'agence				
RCS / SIRET		3333611110029		Forme juridique		SEM	

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet	
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
47	Le projet s'étend sur une parcelle de 1,4ha qui a déjà été défrichée il y a plusieurs années mais sur laquelle la végétation a repoussée à l'exception d'une piste centrale et des limites parcellaires avec la RD11 et le lotissement des Hauts de Balaté.

4. Caractéristiques générales du projet	
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire	
4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition	
Le projet consiste en la création d'un groupe scolaire de 19 classes maternelles et primaires, situé au sein du quartier les Hauts de Balaté, à Saint Laurent du Maroni en Guyane Française.	
Pour sa réalisation, préalablement au phase de construction il devra être réalisé un défrichement de la parcelle et un plateformage.	

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est la création d'un nouveau groupe scolaire maternelle et primaire dans une des communes de Guyane ayant le plus fort taux d'enfant en âge d'être scolarisé.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux consisteront à :

- Défricher le terrain du projet
- Réaliser des plateformes pour l'implantation des bâtiments
- Réaliser des bâtiments
- Réaliser des travaux de VRD

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Il s'agit d'un groupe scolaire maternelle et primaire de 19 classes. Un plateau sportif sera présent sur le site. Il n'y a pas d'internat.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration au titre de la loi sur l'eau

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie de la parcelle :	1,4 hectare
Surface défrichée :	1,1 hectare

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Les Hauts de Balaté, RD11,
97310 Saint Laurent du Maroni

Coordonnées géographiques¹

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Point d'arrivée :

Communes traversées :

Saint Laurent du Maroni

Long. 54° 02' 40" 12 Lat. 05° 28' 13" 56

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☒

Non

☐

Oui

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐

Oui

☐

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il : Oui Non

Lequel/Laquelle ?

Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	

Plan de prévention des risques inondations en cours		
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒
Dans un site inscrit ?	☐	☒
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :		Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒
D'un site classé ?	☐	☒

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendrer-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☒	☐	Le projet est excédentaire en matériaux. Une partie des matériaux impropre à une réutilisation sous route ou sous bâtiment sera réutilisée sur site pour faire des merlons de terre par exemple, une autre partie sera évacuée vers une décharge.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☒	☐	Le projet aura besoin de matériaux d'apport issus des carrières agréés de Guyane
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	Le projet prévoit le défrichement d'environ 1 ha de végétation. L'ensemble du couvert végétal sera défriché. Sur certaine vue aérienne, non datée, la parcelle apparaît comme défrichée. La végétation a repoussé depuis.
Milieu naturel		Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?		
		☐	☒	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Le projet est limitrophe à l'aléa faible du PPRi. La parcelle croise l'aléa au niveau de l'exutoire du bassin de compensation. Aucun bâtiment ni voirie ne sera réalisé dans les zones à risques.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐ ☐	☒ ☒	
				Le projet engendre un flux de véhicules minimum 4 fois par jour aux horaires d'école.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒ ☐	☐ ☒	Le projet peut engendrer du bruit durant des courtes périodes tels que les récréation ou des fêtes de l'école. Toutefois ces bruits sont, en journée et sur des laps de temps court.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☒ ☐	☐ ☒	La phase travaux engendrera des vibrations liés aux engins de compactage. Toutefois il s'agira de moyen de chantier classique.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐ ☐	☒ ☒	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☒ ☐	☐	Le projet va imperméabiliser une partie du sol et engendrer une augmentation du ruissellement. L'impact qui n'a pu être évité ou réduit sera compensé sur le projet avant rejet au milieu naturel : la zone humide en amont de la crique Balaté
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	Le projet engendrera une production d'effluents d'eaux usées. Ces effluents seront envoyés gravitairement sur le poste de refoulement du lotissement des Hauts de Balaté. De ce poste ils seront envoyés sur le réseau public qui aboutit à la nouvelle STEU.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Le projet aboutit à une production de déchets de type déchets ménagers non dangereux.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet a une surface imperméabilisées importante. En effet, en plus des toitures et voirie, il faut ajouter les surfaces de préau, assimilés et de cour de récréation. Pour des raisons climatiques et de sécurité, les groupes scolaires pour cet tranches d'âge, sont relativement imperméabilisés.

Les écoulements superficiels ont été conservés sur les espaces verts pour limiter les vitesses d'écoulement. Le long du projet, un fossé enherbé est mis en place permettant de limiter le ruissellement et de freiner son écoulement par rapport à une solution busée.

le fossé se rejettera dans un bassin de compensation permettant d'écarter la crue avant rejet en aval.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet s'inscrit dans un milieu semi-urbain. Au nord, un lotissement a été créé, au sud une villa individuelle avec un terrain en totalité déboisé, à l'ouest la RD11.

Le secteur est déjà relativement urbanisé et le projet ne prévoit pas de remblaiement en zone à risque du futur PPRI. De plus un cordon végétal d'environ 100m, en zone humide, sépare le projet, de la crique Balaté, permettant le maintien d'un corridor bleu le long du cours d'eau.

Ainsi nous pensons qu'il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b) et c), 10° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à MATOURY le, 25/08/2017

Signature

SEMSAMAR GUYANE
Centre Commercial Family Plaza
Z.A. TERCA
97351-MATOURY
Tél.: 0594 35 35 61 / Fax: 0594 29 26 59



